

Réunion du 09 octobre 2012

Octobre 2012

Présents:

Bruno Lacroix

S. Charbonnier

B.Lefevre

O.Servan

A.Birault

J.Courtoist

Octobre 2012

Présents:

C.Gueret

L.Joret

M.Lechantre

N.Grard

CH.de St germain

R.Nicolle

Octobre 2012

Absents:

M.Ollivier

L.Zbinden

F.Goumard/L.Bresse



Membre fondateur



**ISOLONS
LA TERRE
CONTRE
LE CO2.**

Ordre du jour

- ▶ **Point trésorerie**
- ▶ **point avancement RT 2012**
- ▶ **point conférence environnementale**
- ▶ **Evolution plan bâtiment Grenelle**
- ▶ **Evolution Certificats d'Economies d'Energie**
- ▶ **participation coalition France saving energy**
- ▶ **position d'isolons la terre sur les orientations futures conf environnementale**
- ▶ **étude confort été fin présentation**
- ▶ **communication**
- ▶ **élargissement collectif**



Ordre du jour :

Absents / présents: Corum atteint

1. Composition du Conseil de Direction

Président	Bruno Lacroix
Communication	Benoît Lefèvre
Trésorier	Alain Birault
Expert	Sylvie Charbonnier
Outils de communication	Jean Courtois

Adopté en séance

2. Approbation des comptes

3. Approbation des montants des chèques ou virement au-delà duquel la double signature (Président et Trésorier) est nécessaire : 5 k€ *maintien*

4. Décision impliquant des frais montant >10 k€

Règles actuelles :

- selon les statuts : l'AG doit statuer sur toute décision impliquant l'engagement de frais dont le montant excède dix mille (10 000) euros
- Selon la décision de l'AG du 5/6/2009 : « Hors budget, pour toute action exceptionnelle non prévue : décision du Président » après consultation des membres par courriel



pour mémoire point sur la trésorerie 2011

État des comptes année 2011

cotisation au titre de 2011 → 2 appels au total 75 000€

→ Un appel complémentaire fin 2011 au titre 20 12 de 50 000€

Chiffre d'affaires = 75 000€

Produits d'exploitation 83 071 €

- Études (préparation BBio, RT Ex, B BIO pour bâtiment non résidentiels, indicateur confort pour 63 000€ et 20 100 € communication sur 2011

Perte = 8071,62 €

Total bilan 76 170 €

Trésorerie au 31/12/11 = 45 000 € (contre 25 en 2010)

Cotisations au titre de 2012 → chiffre d'affaire 2012 de 50 000 €

Les honoraires du cabinet de comptabilité sont prévus

point sur la trésorerie 2012

Positions des clients 30 000€ de cotisation à percevoir

Au 22 juin 2012 reste à percevoir 13 000€

Situation de trésorerie fin mai 2012 = 12 000€

Potentiel de 25 000€

Décision: en fonction des actions à mener

Décision réunion du 09 octobre :

Cotisations non perçues :

- Ursa: 2500€(facture 17 juin 2011),
- SGG: 2500 (juin 2011 + 5000 nov 2011)
- Placo: 2500€
- Total de 12500€ à percevoir

Monsieur Roblet prépare courrier + copie factures impayées pour B Lacroix

la situation trésorerie à fin septembre : 17000€

et estimation à fin décembre: 17000 – 7000 site- 3500

honoraires Roblet

Appel de cotisation 5000€ par membre 2013 en octobre 2012

RT 2012: Etat d'avancement

En attente arrêté pour les bâtiments non visés dans l'arrêté 26 octobre 2010

- ▶ Retour de BXL février 2012
- Publication prévue mi novembre
- application 1° janvier 2013
- **Arrêté l'attestation de la prise en compte de la réglementation fin de chantier**
- **les labels prévus fin d'année réunion conférence information 15 octobre**
 - le niveau serait BBC+ à 45 kWhep/m².an et effort sur le B BIO de 10 points
- **arrêté sur les DPE sorti**
- **Confort d'été prévision mars 2013**



article 3 de la LG2 tertiaire-

Les travaux sont interrompus; le groupe Gauchot a finalement proposé un cadre de décret léger qui ne permet pas d'atteindre les 38%.

Les points clés sont le comptage et la déclaration ce qui est un bon départ mais qui ne permettra pas d'obtenir le résultat escompté.

La conférence environnementale ne prévoit pas d'en faire une priorité. La DHUP compte s'occuper globalement de la rénovation.



Conférence environnementale

En juillet: Le groupe a pris une position en faveur d'une politique forte en faveur de la rénovation du parc des bâtiments ainsi qu'un mode de financement à la hauteur de l'enjeux

Septembre :

- ▶ dispositif de réalisation: pas encore défini mais des principes retenus:
 - ⇒ Guichet unique
 - ⇒ Régionalisation de la gestion des financements
 - ⇒ création d'un fond tiers financeur (obligés CEE, transposition française de la directive XXX, ...)
 - ⇒ revenus ETS (600 M€ max) ,la France a décidé de reverser 100% vers ANAH
- ▶ Pas de présence de groupe industries construction autour de table de la conférence.
- ▶ Les secteur rénovation des bâtiments résidentiels est prioritaire , 1 million de logements par an BBC 50% en neuf 50%
- ▶ Plan de rénovation thermique dès 2013 « pour les logements les plus mal isolés » avec doublement plafond livret A et DD
- ▶ Création d'une agence de la biodiversité
- ▶ Zéro artificialisation nette des sols à 2050 (ressources efficiency , matières minérales)
- ▶ Fiscalité écologique TGAP Taxation carrière



- **Loi SRU** : modification du seuil 20 à 25 % et multiplication par 5 du montant des amendes
 - Effet passage de 80 000 logements effectifs à 100 000 → 20 000 de plus
- **Tarification progressive de l'électricité:**
 - Risque augmentation de la précarité par une gestion de la demande basée sur la privation et une taxation très forte des logements épaves alors que les occupants sont souvent en grande précarité économique
 - Comment dissocier la consommation des usages de base et autres → Via DPE? Statistiques de consommation? Taxe d'habitation??
 - Obligation d'achat compteur Linky? Création d'un marché?
- **Futur Scellier: 40 000 logement /an (+ 10 000)** augmentation de la réduction impôt de 17 à 20% (contre 13%) et durée de 9 à 12 ans et peut-être un bonus à la performance énergétique
- **PTZ++** : dans l'ancien? Lié aux travaux en entrant dans les lieux?
- **Crédit Impôt ? Eco-PTZ? Rénovation lourde logts les plus mal isolés**

Conférence environnementale – la feuille de route -

- **Principe de gouvernance :**
- **Une commission nationale avec:**
 - 6 collèges: Etat, collectivités, ONG, salariés , patrons, parlementaires
 - 3 comités: pilotage, experts scientifiques, citoyen
- **Les régions organisent le débat dans les territoires**
- **Le débat complet est sur novembre 2012 à mai 2013**
 - Novembre – décembre : pédagogie et information dans les territoires
 - Janvier Avril 2013: participation grand public (séminaires, forums...)
 - janvier avril 2013 : conférences régionales de l'énergie
 - synthèse mai 2013 : proposition
 - projet de Loi en juin 2013
- **Les objectifs - 40% à 2030 et – 60% à 2040 en Europe**

Effinergie:

- Proposition de plan d'action envoi prévu fin septembre (en cours)
 - au niveau BBC rénovation ou division par 4 des consommations en résidentiel et en tertiaire quelle que soit l'âge du bâtiment
 - tous les financements soient dans un fond , géré par région
 - formation accélérer le processus
 - Aligner les référentiels neufs et existant

CESER: débats régionaux



Conférence environnementale – les actions en cours

AFEP :

Une proposition est en cours d'élaboration par AFEP sur la rénovation (pilotes Bouygues + SG):

- Proposition de plan d'action sur le long terme
- Niveau conforme à l'objectif
- Rénovation globale ou séquencée avec obligation niveau final
- financements par un fond
- Système de bonus/ malus
- Pression obligation selon les classes pour transactions et locations

La rénovation en France en quelques chiffres

Emissions carbone/ habitant = 2,2 tCO₂/hab.an → 0,3 max à 2050

Constructions avant 1974 = 17,2 Millions logements (surf moy 72m²)

Taux de démolition 30 000/an Le stock est donc de

16Millions soit 1155 Mm² habitable

MI = 53% avec 64% de la conso, coll < 9logts 20% et 13% conso

13

= 80% de la consommation des logts anciens conso moyenne

chauffage 328 kWhep/m²an

= 80% du gisement d'économies

Le plan conférence environnementale 530 000 MI/an pendant 30 ans.



ISOLONS
LA TERRE
CONTRE
LE CO₂.

La rénovation en France en quelques chiffres

Le parc non résidentiel conso moyenne Chauffage 196 kWh/m²an

Type usage	Avant 1974 Mm ²	Avant 1974 %	Après 1974 Mm ²	Après 1974 %
transports	16	72	6	28
Cafés hôtels restaurant	71	74	25	26
commerces	147	84	28	16
Administrations- bureaux	97	62	59	38
Sports loisirs	15	38	25	62
Enseignement- universités	113	71	46	29
Santé-social	74	84	14	14
736 Mm²	533 Mm²		203Mm²	

La rénovation thermique globale – calculs ou combinaisons

- Les deux choix doivent coexister calculs ou combinaisons
- Les solutions proposées doivent être complètes pour assurer la qualité de mise en œuvre et la performance finale
- Mesurer les résultats: la mesure de perméa doit être systématique à chaque fin de chantier voire la qualité thermique globale du bâti
- Les combinaisons doivent être globales et donner la performance de chaque élément: isolation, perméabilité menuiseries, occultations, ventilation, chauffage, ECS, éclairage, climatisation. Les produits doivent être évalués et qualifiés

La rénovation thermique globale – calculs ou combinaisons

- Abaisser la conso moyenne nationale, pour l'existant nécessite de traiter 500 000 MI : il faut faciliter la prescription, les systèmes , les ventes ...la formation ...diffuser vite et bien
- Calculs Cep 80 kWh/m² modulation sur 5 postes et max 50 en chauffage
- La recette → 7 à 10 Combinaisons maximum valables sur tout le territoire

ITI 4 solutions clés	Chauffage/ECS Gaz condensation, elec rayonnant, pac COP > 5, bois certifié	Ventilation Double flux/ Vmc hygro B	Menuiserie bois, pvc, alu à rupture Uw < 0,8/ 1,1/ 1,7	R mur = 4,5 ou 5 R toit = 8 ou 10 R sol = 2 ou 5 Permea < 1
ITE 3 solutions clés	idem	Idem	idem	R mur = 4 ou 6 R toit = 8 ou 10 R sol = 4 Permea < 3
				R mur = 2 ou 4 R toit = 7,5 R sol = 2 ou 5 Permea < 1

La rénovation thermique globale – la formation

- **Un plan à la hauteur des enjeux essentiel pour des rénovations globales de haute performance : Architectes maître d'œuvre, industriels , distributeurs de matériaux et d'équipements, entreprises , contrôleurs,**
 - **Les formations FEEBAT: programmes ambitieux pour la prescription. Aujourd'hui il faut compléter pour les entreprises systématiser la formation**
 - **Les formations doivent être dédiées à La maîtrise d'œuvre, entreprises, distribution**
 - ▶ Evolution des techniques de rénovation et acquisition de nouveaux savoir-faire
 - ▶ Comment décroisonner des métiers
 - ▶ montée en compétences (qualification des formations individuelles et non pas entreprise)
 - ▶ Nouvelles pratiques professionnelles
 - ▶ Le contrôle de la qualité et performance des rénovations
 - **Gestion régionale par le CESER et ARF et effinergie avec dotation du fond**
 - **Formation continue qualifiante pour les personnes, Inter-intra entreprises**
 - **Formation in situ Démarrages chantier**
 - **Formation en Alternance**
 - **Insertion professionnelle**
- Les régions doivent recenser tous les dispositifs régionaux les fédérer en réseaux.**
- **doivent permettre aux salariés d'une entreprise de bâtiment d'accéder à la RGE**



Evolution Plan bâtiment Grenelle

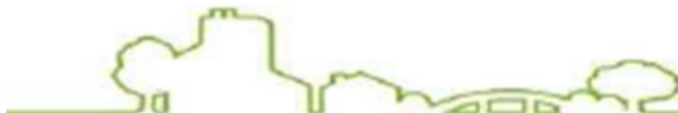


DOCUMENT DE TRAVAIL

18

Organisation et feuille de route

Réunion du Bureau – 28 septembre 2012



ISOLONS
LA TERRE
CONTRE
LE CO₂.

Evolution plan bâtiment Grenelle

La lettre de mission

- ▶ Le périmètre :
 - ▶ Bâtiments avec un focus logements
 - ▶ Comprend donc le tertiaire
 - ▶ Neufs et anciens

- ▶ Les principaux sujets visés
 - ▶ Lutte contre la précarité énergétique
 - ▶ Compétences de la filière bâtiment et immobilier
 - ▶ Territorialisation de l'action
 - ▶ Amplification de la rénovation du parc résidentiel
 - ▶ Financements
 - ▶ Innovation



Les grands objectifs

- ▶ 1 million de logements dotés d'une isolation thermique de qualité chaque année :
500 000 neufs et 500 000 rénovés
 - ▶ Comment décomposer les objectifs par secteur sur la rénovation?

	2012	2013	2014	2015	2016
Précarité énergétique	10 000	20 000	30 000	50 000	70 000
Logements sociaux	100 000	100 000	130 000	150 000	150 000
Logements individuels	40 000	70 000	90 000	160 000	200 000
Copropriétés	10 000	10 000	20 000	40 000	80 000
TOTAL	160 000	200 000	270 000	400 000	500 000





Evolution plan bâtiment grenelle

La construction neuve

▶ Accompagnement de la RT 2012

- ▶ Comment accompagner la RT 2012?
- ▶ Remontées terrain ?
- ▶ Transmission organisée, hiérarchisée et régulière à l'administration ?

▶ Chantier « RBR 2020 »

- ▶ Diffusion large des premiers travaux du groupe
- ▶ Poursuite de la réflexion en sous-groupes
- ▶ Portage de cette vision nouvelle pour appuyer également la dynamique de rénovation





Evolution Plan bâtiment Grenelle

▶ La rénovation du parc social

- ▶ Lancer la contractualisation d'un nouveau protocole USH – Etat – CDC ?
- ▶ Suivi des différents mécanismes de financements
- ▶ Développement du CPE dans le parc social

▶ Lutte contre la précarité énergétique

- ▶ Suivi vigilant du programme « Habiter mieux » et adaptation des seuils de ressources
- ▶ Propositions dans le cadre de la PPL Brottes
- ▶ Identification d'actions complémentaires de lutte contre la précarité énergétique, extension du champ d'action





Evolution Plan bâtiment Grenelle

► La rénovation énergétique des copropriétés

- ▶ Suivi vigilant de la publication des textes en attente
- ▶ Participation à la mise en place de l'éco-prêt à taux zéro collectif
- ▶ Encouragement à la formation des syndicats et actions de sensibilisation
- ▶ Mise en mouvement des acteurs de la cop
- ▶ Développement des CPE en copropriété
- ▶ **Se distingue en trois volets :**
 - ▶ L'amélioration des dispositifs en place
 - ▶ Ajustements éco-prêt et CIDD
 - ▶ CEE
 - ▶ En chemin vers une obligation future de travaux
 - ▶ Amplification de l'incitation
 - ▶ Mise en place progressive de mesures différenciées d'obligation (secteur locatif, vente, etc.)
 - ▶ La recherche de mécanismes innovants
 - ▶ Recherche de financements innovants (en lien avec le chantier Financements innovants de l'efficacité énergétique)



Evolution Plan Bâtiment Grenelle

La mise en place du guichet unique - Territorialisation

- ▶ Travail sur la définition et la mise en place du guichet unique
- ▶ Territorialisation de l'action
- ▶ Mise en mouvement des collectivités

La rénovation du parc tertiaire

- ▶ Suivi de l'élaboration du décret organisant l'obligation de travaux
 - ▶ Poursuite de la concertation
 - ▶ Co-production en lien avec la CCEN
- ▶ Mise en mouvement des collectivités territoriales
 - ▶ Focus sur les bâtiments scolaires?
 - ▶ Recherche de financements adaptés





Evolution Plan bâtiment grenelle

► Propositions liées à la lettre de mission

- Partenaires sociaux
 - Envoi d'un courrier aux différentes organisations synd
- Mouvement associatif
 - Fondation Nicolas Hulot ?
 - France Nature Environnement ?
 - Fondation Abbé Pierre ?

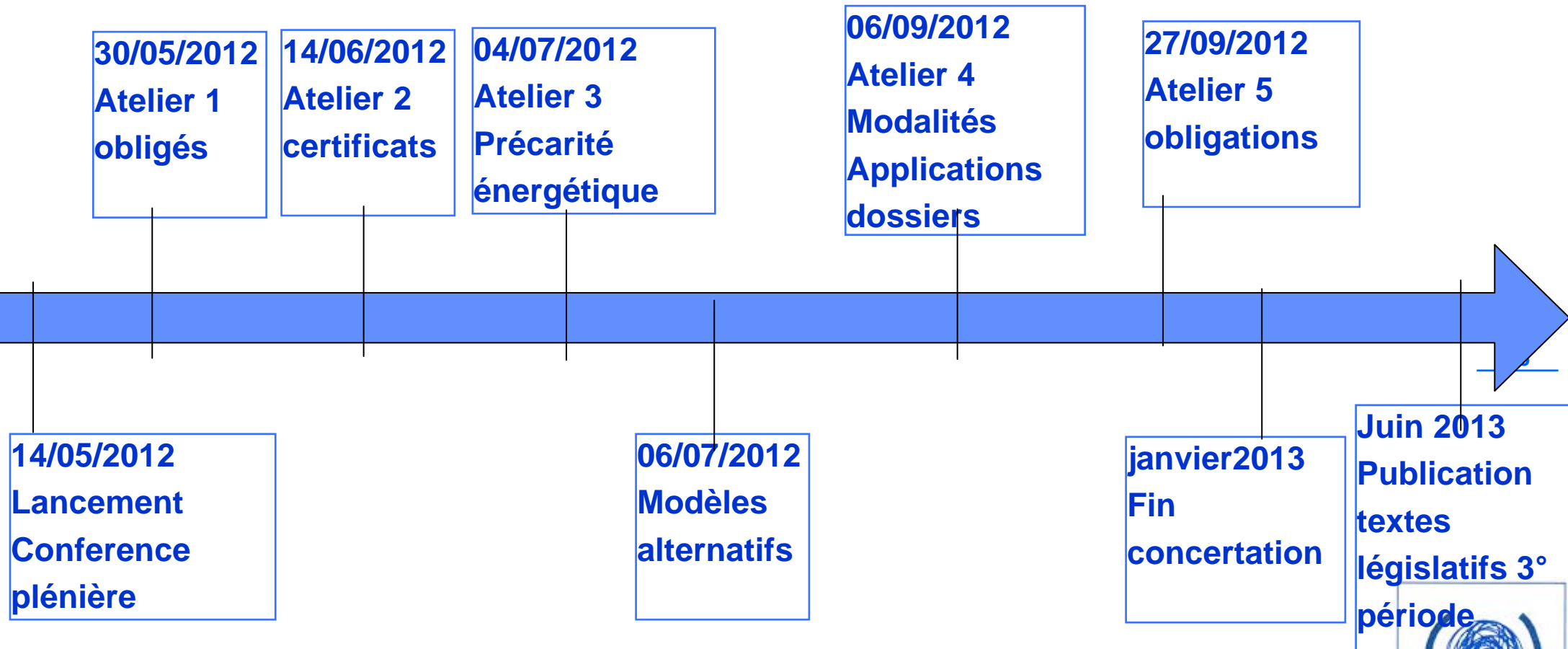
Le bureau - composition

- Propositions de l'équipe permanente
 - Energéticiens
 - EDF
 - GDF-Suez
 - Total
 - Représentants des consommateurs
 - CLCV
- Candidatures reçues
 - Qualitel
 - UNTEC
 - AMORCE



ISOLONS
LA TERRE
CONTRE
LE CO2.

Les certificats d'énergie 3^o période



ISOLONS
LA TERRE
CONTRE
LE CO2.

Coalition France Saving énergie

**réunion informelle "promotion de l'efficacité énergétique" de
lundi 01 octobre**

- **Présents :**

- - **Andreas RUDINGER - IDDRI**
- - **Christian BRUDHAG - IFPEB**
- - **Valérie PETAT - GIMELEC**
- - **Louise KESSLER - CdC Climat**
- - **Meike FINK - RAC-F**
- - **Adeline MATHIEN - FNE**
- - **Guilhem ISAAC – ARF**
- - **Joël VORMUS - CLER**

- **Excusés :**

- - **Antoine de FLEURIEU - GIMELEC**
- - **Sylvie CHARBONNIER - Isolons la Terre contre le CO2**



Coalition France Saving énergie

Les principaux points :

Initiative CLER et RAC/ promotion auprès des décideurs et des médias d'une politique d'efficacité énergétique ambitieuse. Cette structure doit être différenciée de celle de l'IDDRI ("Club efficacité énergétique") qui a pour but la création d'un espace de débat entre tous les acteurs concernés, y compris les énergéticiens. A propos de ces derniers, ils ne seront pas impliqués dans la coalition;

l'espace d'échange de l'IDDRI devrait aboutir au lancement d'études pouvant éventuellement appuyer les propositions de la coalition. Il pourrait aussi servir de "sas d'entrée" aux acteurs souhaitant à terme s'investir plus sur le sujet de l'efficacité énergétique;

Commencer cette coalition sous une forme informelle semble être la meilleure solution.

Lui donner une structure juridique (association) sera envisagé si le besoin s'en fait sentir (nécessité d'établir des règles explicites de fonctionnement, charte, etc.);

28

une première étape serait de construire les échanges à plusieurs niveaux :

- 1) le noyau dur des structures qui ont déjà communiquées ensemble pendant les discussions autour de la directive efficacité énergétique
 - 2) d'autres structures intéressées qui souhaitent suivre de près et éventuellement s'engager à moyen terme
- 1 + 2 sont regroupés dans la même liste de mails
- 3) des échanges sur le fond sans ambition de communiquer ensemble au sein au Club efficacité énergétique (existence des ponts d'échange)

l'esprit que le mode de fonctionnement de la coalition et ses futures activités impliquent une forte réactivité et une capacité à rechercher le compromis;



Coalition France Saving énergie

le CLER et RAC, se propose pour l'animation et la coordination du groupe.

les sujets: gouvernance et fiscalité.

Le secteur du bâtiment occupera une place importante.

L'efficacité énergétique dans l'industrie est un sujet peu traité par les collectivités et les associations de protection de l'environnement donc difficile à traiter via la coalition. Mais pas forcément impossible !

Une réflexion sur l'intégration des questions autour du transport sera également menée (sujet également très complexe à traiter via la coalition).

Plusieurs sujets sont proposés (un mail devrait rapidement suivre ce compte-rendu)

- > la transposition de la directive efficacité énergétique;
- > le fonds de rénovation énergétique;
- > la loi de finances 2013
- > communication large autour du débat sur l'énergie : les 20 questions relatives à l'efficacité énergétique qui devront être posées pendant le débat ?

Le sujet du financement n'a pas été traité mais il devra rapidement l'être afin de s'assurer que ce travail soit correctement mené en 2013;



Coalition France Saving énergie

Prochaines étapes :

le RAC-F soumet aux ONG la proposition de communiquer de manière large sur les grandes questions liées à l'efficacité énergétique;

le CLER relance le réseau des signataires de la précédente communication publique pour proposer les sujets cités précédemment.

Les structures intéressées par la "coalition" et/ou le club IDDRI se signalent via retour de mail

Décision : le collectif accepte de continuer à travailler dans cette voie; se s'occupe du sujet



3- Gt confort d'été RT 2012 DHUP

Objectif

- ✓ Introduire une **exigence de confort d'été** se substituant à la TIC actuelle
- ✓ Cahier des charges
 - ✓ Doit pouvoir être calculé au fil du temps lors du calcul annuel actuel des Th BCE
 - ✓ Sans modification des données conventionnelles existantes
 - ✓ Permettant de rendre un compte l'intensité de **l'inconfort ressenti** et pas simplement le dépassement d'un seuil
- ✓ Démarche adoptée
 - ✓ Caractérisation de l'inconfort chaud au pas de temps horaire
 - ✓ Intégration sur une période d'observation
 - ✓ Prise en compte de systèmes particuliers

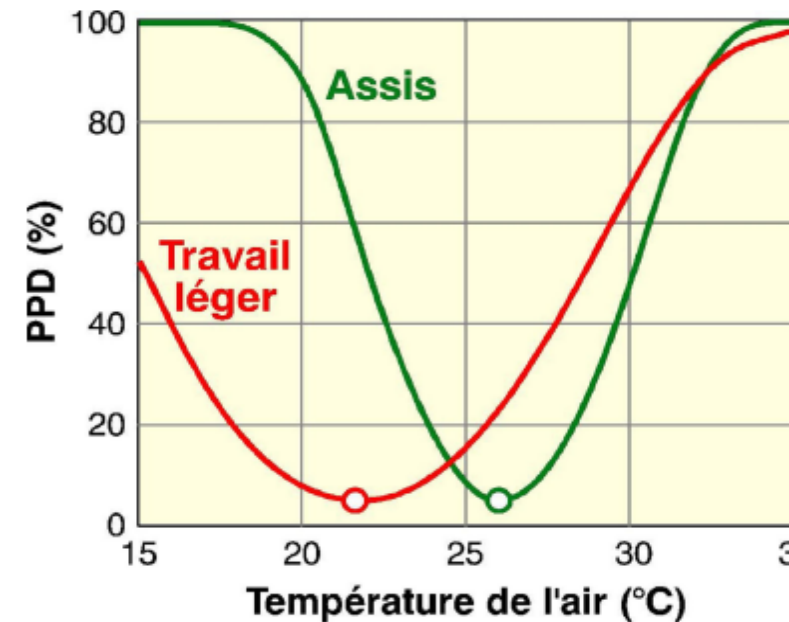


3- Gt confort d'été RT 2012 DHUP

Création d'indicateur d'inconfort en % d'insatisfaction

Différents modes de comparaison sont possibles :

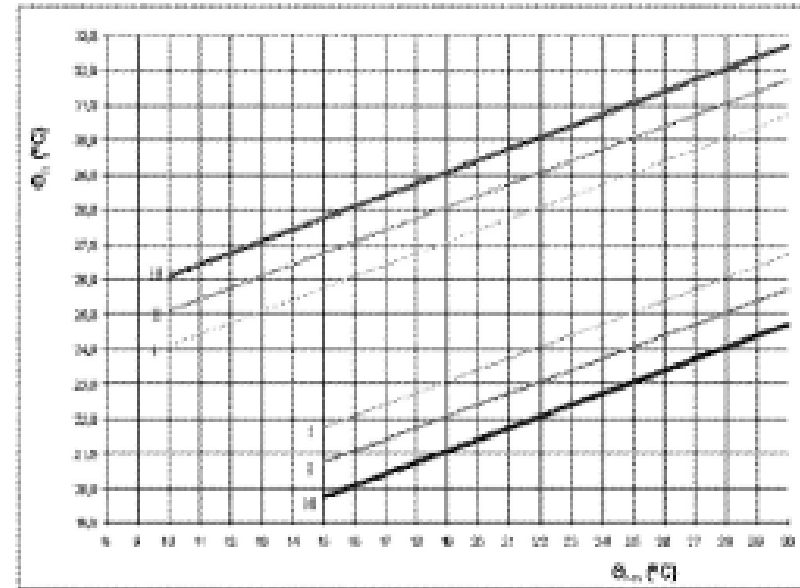
- ✓ Nombre d'heures de dépassement du seuil
 - ✓ Ne prends pas en compte l'intensité de l'inconfort
- ✓ Degré heures cumulées au dessus de la température de confort
 - ✓ Difficile à interpréter
 - ✓ Ne prends pas en compte la non linéarité du pourcentage d'insatisfait avec la température
- ✓ **Proposition du Groupe Scientifique: calculer le pourcentage d'insatisfait en dehors de la zone de confort (défini par 0 - 10 %) et cumuler cette valeur au fil du temps**
 - ✓ Permet de mieux représenter l'intensité de l'inconfort
 - ✓ Se traduit simplement par un **cumul statistique d'inconfort** sur la période d'observation



3- Gt confort d'été RT 2012 DHUP

Caractérisation de l'inconfort chaud

- ✓ On compare à chaque heure la température opérative (T_{op}) calculée à la Top en valeur haute de la zone de confort telle que définie dans les règles Th BCE, ajustée en période d'été en fonction de la température extérieure des jours précédents pour le confort adaptatif (EN 15251)



Légende

θ_{ext} Température extérieure en moyenne glissante journalière °C

θ_{op} Température opérative °C



3- Gt confort d'été RT 2012 DHUP

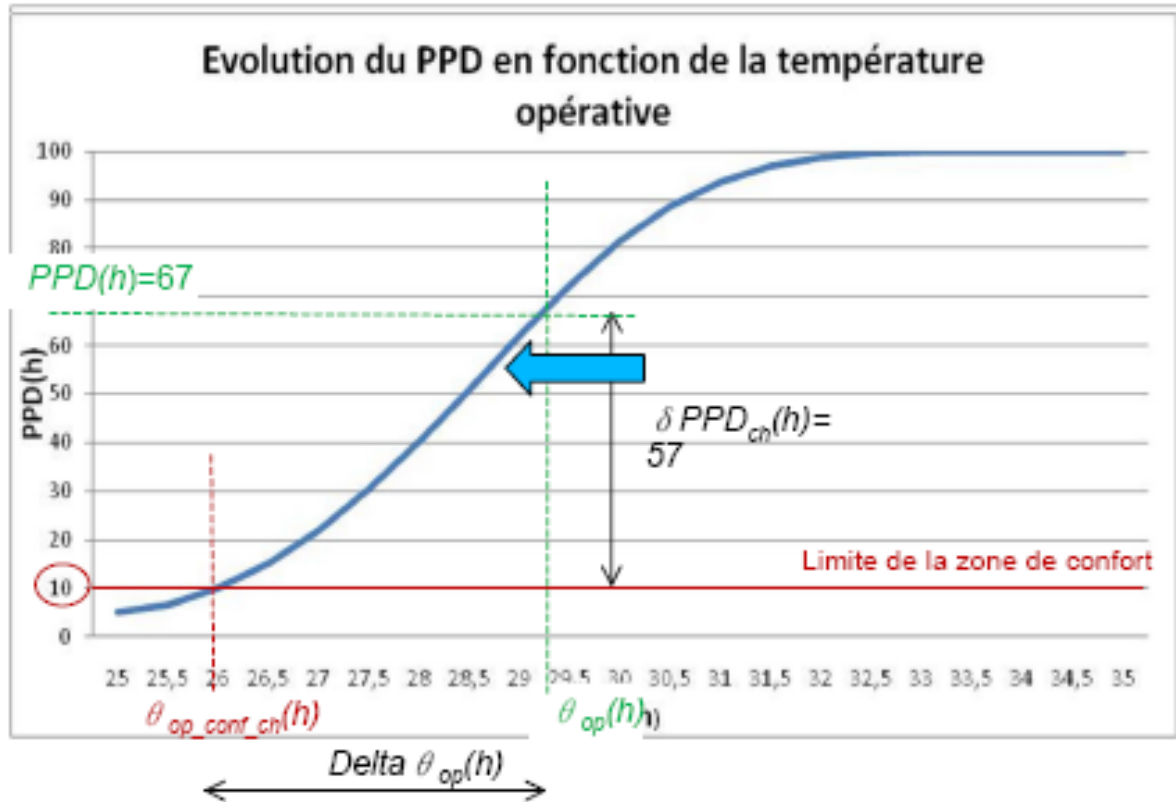
Principe du calcul

- ✓ A chaque pas de temps on calcule
 - ✓ Le température opérative Top
 - ✓ La température de confort Topconfc en fonction des températures extérieures de jours précédent,
 - ✓ Limitation basse de Topconfc par les températures de consigne de la RT2012
 - ✓ Pour l'habitat par exemple, la température de confort sera de 28 °C en période tempérée, et plus élevée en période chaude
 - ✓ Si Top est inférieure ou égale à Topconfc : pas d'inconfort
 - ✓ Si Top est supérieure à Topconfc, on calcul l'écart Top – Topconfc et le pourcentage d'insatisfaits au-delà de 10 %
- ✓ L'exigence est fonction du cumul au fil du temps du pourcentage d'insatisfaits (avec neutralisation sous 10 % d'insatisfait)



3- Gt confort d'été RT 2012 DHUP

Principe du calcul



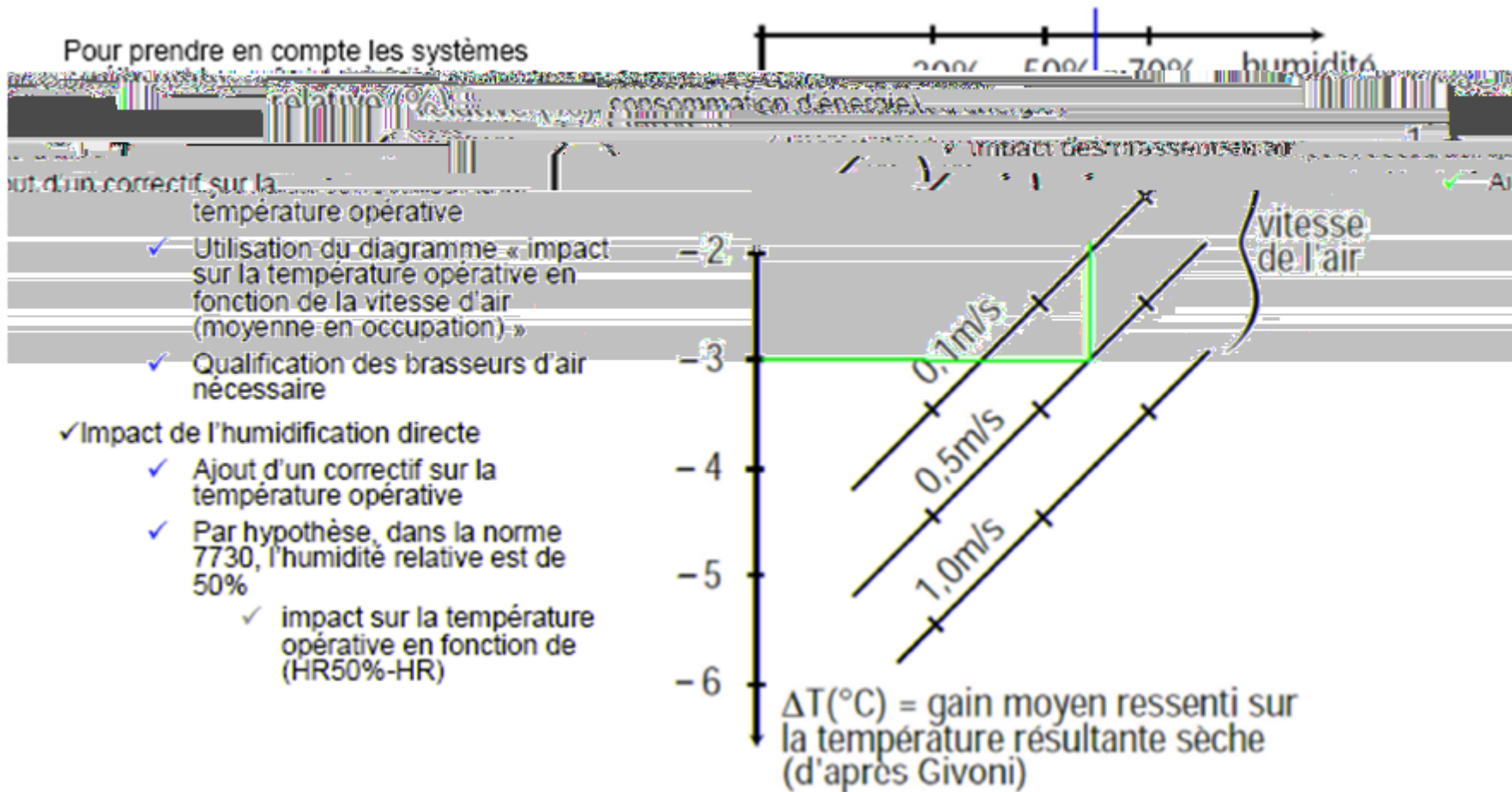
A un pas de temps h ,

1. Calcul de la limite d'inconfort chaud
2. Calage à $\theta_{op_conf_ch}(h)$, PPD supposé égal à 10%
3. Calcul de $\Delta\theta_{op}(h)$
4. Calcul de $PPD_{ch}(h)$
5. Calcul de $\Delta PPD_{ch}(h)$



3- Gt confort d'été RT 2012 DHUP

Facteurs de correction



3- Gt confort d'été RT 2012 DHUP

Exigence réglementaire possible

- ✓ Inconfort chaud : **une exigence**
 - ✓ Intégration du $\text{delta } PPD_{ch}(h)$ sur la période d'observation correspondant à la norme 15251 (confort adaptatif)
- ✓ Inconfort froid : **un indicateur**
 - ✓ Intégration en inconfort froid du $\text{delta } PPD_{fr}(h)$ sur le même principe que inconfort chaud

	9 h	10 h	11 h	12 h	13 h	14 h	15 h	16 h	17 h	18 h
Vote PPD	0 %	5 %	15 %	15 %	0 %	30 %	20 %	20 %	15 %	8 %
Neutre < 10 %	0 %	5 %	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	8 %
Part > 10 %	0 %	0 %	5 %	5 %	0 %	20 %	10 %	10 %	5 %	0 %



3- confort d'été

Présentation par Tribu énergie de l'étude sur les indicateurs confort d'été

Cette étude est transmise aux membres et à effinergie

Principes :

- **Scénarios à modifier**
- **Température deux options 26 à 28 ou 28**
- **Proposition d'indicateur adimensionnel**
- **Présentation argumentaire technique et physiologique**

38

Décision:

- **Avant 10 juillet SC et tribu énergie version définitive du rapport qui sera envoyé aux membres**
- **Envoi au ministère**
- **Travail conjoint entre effinergie et Tribu énergie pour le GT référentiel**
- **Synthèse sur le site puis CP isolons**



Confort d'été et réglementation thermique

Partie 2 : Simulations Thermiques Dynamiques de deux bâtiments sur 3 zones climatiques

Collectif « Isolons la Terre contre le CO2 »

Rapport

[Voir l'étude partie 2 transmise avec le CR](#)



Conclusion :

**Il faut abaisser le seuil de 28°C et arriver
au niveau de la température de consigne de 26°C**

SC va à la réunion du 24 à la DHUP

Puis selon les conclusions, on consolide

Avoir la beta version du moteur confort d'été

**Evaluer les éléments sur les fermetures ouvertures fenêtres et
occultations**

**Éventualité de faire calcul de l'écart avec situation sans vent ou
assimilé**

**On demande à tribu de refaire les calculs avec la bêta version et
de comparer avec l'étude initiale puis avec cardonel/CERIB**



3- confort d'été réunion isolons, cerib, tribu énergie

Dans le cadre de la mise en œuvre du futur indicateur de la RT2012 sur le confort d'été, le bureau d'étude TRIBU Energie pour le compte du collectif « ISOLONS LA TERRE » et le CERIB ont réalisés des études prospectives distinctes.

Réunion commune 6 septembre dernier a permis de comparer et d'analyser les tenants et aboutissants de ces deux études. Celles-ci s'avèrent parfaitement complémentaires.

Cette réunion n'a donné lieu qu'à une présentation mutuelle des études, et non une remise complète des rapports de chacune des parties.

Note : Le travail de comparaison et d'analyse ne concerne que le domaine de la maison individuelle (et probablement par extrapolation et dans une certaine mesure, les petits bâtiments collectifs), les autres secteurs constructifs n'étant pas couverts par l'étude CERIB.

3- Gt confort d'été RT 2012

réunion isolons, cerib, tribu énergie

Principales différences constatées sur les hypothèses utilisées dans les deux études

- **Quatre principales différences ont été relevées :**
- **Logiciel utilisé :**
 - ▶ Etude TRIBU : logiciel STD 'Design Builder' (modélisation modale de chaque paroi du bâtiment)
 - ▶ Etude CERIB : outil du bureau d'étude Cardonnel conforme au Th-BCE dans leur version de l'arrêté du 20 juillet 2011 (modélisation globale de l'enveloppe par système RC)
- **Période de calcul de l'indicateur :**
 - ▶ Etude TRIBU : juin + juillet + août => incidence possible sur l'amplitude des sensibilités et sur l'état de charge de la maison au début du calcul
 - ▶ Etude CERIB : année complète (inclus donc les inconforts en demi saison)
- **Calage de la courbe du PPD à 10% d'insatisfait :**
 - ▶ Etude TRIBU : re-calcul complet de la courbe par approximation polynomiale
 - ▶ Etude CERIB : décalage horizontal de la courbe de base
- **Scénarios de gestion du bâtiment (et en particulier la gestion des occultations et fermetures) :**
 - ▶ Etude TRIBU : conventions spécifiques programmables sous 'Design Builder' (scénario de type 'avec' et 'sans' sans hystérésis, indépendant des conditions d'apports solaires et de températures, mais uniquement lié aux horaires)
 - ▶ Etude CERIB : conventions Th-BCE
- **Sur tous les autres principaux aspects, les hypothèses retenues dans les deux études sont comparables : méthodologie de calcul de l'indicateur à partir des températures internes horaires, calcul pour une maison individuelle (bâtiment mono-zone) de type « Mozart », climats RT2012, scénario d'occupation (semaines, vacances, ...), ...**
- **Note : le CERIB a réalisé quelques calculs complémentaires à l'aide du logiciel STD Pleiades-Comfie et avec des hypothèses proches de celles de l'étude TRIBU Energie ; les résultats obtenus sont proches de ceux obtenus dans celle-ci.**

3- Gt confort d'été RT 2012 étude cerib tribu énergie

- Analyse
- Pour l'étude TRIBU Energie, l'abaissement de la température de référence à 26°C semble être la solution pour l'obtention de niveaux d'inconfort significatifs. Ceci aurait en outre l'avantage d'être cohérent avec la température utilisée pour les équipements de climatisation.
- L'étude CERIB semble montrer qu'avec les hypothèses et scénarios actuels des Th-BCE, il existe un équilibre fragile entre inertie, ventilation nocturne (sensiblement plus importante que dans l'étude TRIBU) et protections solaires (peu performantes en regard des pratiques courantes en particuliers dans les zones les plus chaudes). Cet équilibre qui a le mérite d'exister, semble cependant instable et ne permet probablement pas de différencier des bâtiments bien et mal conçu vis-à-vis du confort d'été.
- On peut donc à juste titre dire que si on venait à modifier la méthode de calcul, le travail sur les hypothèses conventionnelles aura une importance cruciale sur les sensibilités aux paramètres. Il se pourrait qu'il n'aboutisse pas à un bien fondé des pénalisations ou valorisations. Les démarches sur l'inertie, occultations, ouvertures devraient être modélisées pour trouver un équilibre et définir le niveau réglementaire de référence. Il doit être possible d'avoir des bâtiments qui offrent un degré de confort convenable en les concevant de façon équilibrée tant en ce qui concerne les modes constructifs, les gestions des occultations et des ouvertures des baies dans un comportement moyen humain raisonnable (pondération pour tenir compte du facteur humain dans sa capacité à agir normalement).
- Il y aurait donc lieu de faire des simulations interactives sur des bâtiments avec les différents scénarios pour permettre un arbitrage sur les aménagements (architecture, choix constructifs...) et les solutions techniques d'amélioration de l'aptitude du bâtiment vis-à-vis du confort d'été.



3- Gt confort d'été RT 2012 étude cerib tribu énergie

Conclusion Compte tenu de l'ensemble de ces résultats, il serait grandement souhaitable qu'une partie restreinte du groupe de travail applicateur dispose dès que possible d'un outil de calcul en version 'Béta' et 'ouvert', c'est-à-dire permettant de modifier les principaux paramètres de calculs pouvant influencer le confort d'été tels que :

- Valeur du seuil minimal d'inconfort (actuellement 28°C)
- Durée de calcul de l'indicateur (été ou annuel)
- Scénarios de gestion des occultations et des ouvertures
- ...
- L'utilisation de cet outil par le groupe applicateur sur un ensemble de bâtiments pourra permettre :
- de contribuer au calage et à la validation
- de ces paramètres de calcul afin d'atteindre des niveaux d'inconfort raisonnablement discriminant ;
- de valider ou affiner si besoin l'équilibre entre les principaux postes intervenant dans le confort d'été ;

3- Gt confort d'été RT 2012 étude cerib tribu énergie

- de diminuer l'écart constaté entre logiciels STD et moteurs RT2012, sachant que de plus en plus de logiciels sur le marché permettant de faire les deux calculs (conception / réglementation) en même temps ;
- de proposer, dans un dernier temps et avec l'aide de l'ensemble du GT Appicateurs, des propositions d'exigences réglementaires par secteur.
- Il est important que les techniques et technologies se trouvent justement positionnées car le marché et son développement en dépend ainsi que la R et D.
- En complément, il nous apparait pertinent de lancer dès à présent une réflexion sur la forme que pourrait prendre l'indicateur réglementaire. Afin de faciliter et d'assainir son assimilation et son utilisation par les professionnel et le public, une valeur adimensionnelle devrait être privilégié.



Communication

- **Benoît Lefèvre prendra contact avec les membres pour préparer la reprise d'un plan de communication → en attente**
- **Avec Jean Courtois réanimer le site et faire avec effinergie pour assurer cohérence et force entre les deux sites**
 - ▶ En attente
 - ▶ Relooking montant 7000€ réunion Pascal Roguier+B.Lefèvre+ J.Courtois
 - ▶ Attachées de presse des syndicats → J.Courtois
- **Analyse du site BBC observatoire pour voir quelles analyses on pourrait demander à l'observatoire → à suivre**
- **À décider soutien aux guides effinergie → en attente**



Motifs d'un élargissement: La situation vis-à-vis des positions liées à l'efficacité énergétique compte tenu des changements intervenus au plan européen et français

Possibilités:

Xella, membres industriels de promoteur, groupe Somfy et CIAT, Millet

Eurobéton, Cogetherm, Alkern, Fabemi , BIP

Décision : SC prépare les documents de base pour permettre de prendre contact

47

Actions préparatoires et prises de contact:

Alain Birault prend contact avec Alkern

Olivier Servant avec eurobéton (en lien avec AB)

Benoît Lefèvre : velux, et industriels promoteur → certains industriels sont intéressés

Martine Ollivier : Groupe Millet, puis après Lapeyre industrie

Bruno Lacroix : Somfy et Ciat



Actions recherche partenaires

- **Synthèse de ce qu'est isolons**
- **Synthèse enjeux et propositions des actions défendues**
- **Courrier pour les prospects**
- **Propositions invitation 17 décembre**



Calendrier des réunions

Réunions 2012/2013	Lieu
17 decembre 12 H00 à 17H00	Miroirs +plateaux repas
19 Mars 2013 14H00 à 17H00	Miroirs
19 Juin 2013 9H40 à 14H00 + AG	Miroirs + plateaux repas
09 octobre 14H00 à 17H00	Miroirs

